



CC Deux Fleuves (Siren : 247700107)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Montereau-Fault-Yonne
Arrondissement	Provins
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	23/04/1974
Date d'effet	23/04/1974

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Yves JEGO

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	29 avenue du général de Gaulle
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77130 MONTEREAU FAULT YONNE
Téléphone	01 60 73 44 00
Fax	01 60 57 24 51
Courriel	cc2f@cc-deuxfleuves.fr
Site internet	<a href="http://www.cc.deuxfleuves.fr">http://www.cc.deux fleuves.fr</a>

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	36 037
-----------------------------	--------

Densité moyenne 199,00

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 14

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Barbey (217700210)	171
77	Cannes-Ecluse (217700616)	2 618
77	Courcelles-en-Bassée (217701333)	247
77	Esmans (217701721)	906
77	Forges (217701945)	590
77	La Brosse-Montceaux (217700541)	780
77	La Grande-Paroisse (217702109)	2 742
77	Laval-en-Brie (217702455)	466
77	Marolles-sur-Seine (217702794)	1 695
77	Misy-sur-Yonne (217702935)	995
77	Montereau-Fault-Yonne (217703057)	17 418
77	Saint-Germain-Laval (217704097)	2 888
77	Salins (217704394)	1 039
77	Varenes-sur-Seine (217704824)	3 482

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 16

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique <i>Aménagement et entretien des lits et berges de rus</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Création, gestion et entretien des moyens de production, de transport, de stockage et distribution d'eau potable. La CC est habilitée à procéder à la vente d'eau pour des communes non membres</i>
- Assainissement collectif <i>-Création et entretien des réseaux collectifs de collecte et des installations de traitement des eaux usées. - Création et entretien des réseaux collectifs de collecte et des installations de traitement des eaux pluviales</i>
- Assainissement non collectif <i>Contrôle et entretien des installations d'assainissement non collectif</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte, traitement, valorisation et élimination des déchets des ménages et déchets assimilés</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte, traitement, valorisation et élimination des déchets des ménages et déchets assimilés</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

\* création, aménagement, extension et gestion des zones dédiées à l'activité économique suivantes : - Cannes Ecluse : zone de Villotte, zone du grand fossard - Esmans : zone du petit fossard - Forges : zone du Plessis - La Brosse-Montceaux : zone terres et eau - Marolles sur Seine : zone du Moulin, zone de Saint Donain - Montereau-fault-Yonne : zone de Saint Martin, Zone de l'allée Saint Germain - Salins : zone des Morsins - Saint-Germain-Laval : zone de Merlange - Varennes sur Seine : zone du Bréau \* Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités économique d'intérêt communautaire. Sont considérées d'intérêt communautaire, toutes les zones d'une superficie d'au moins 7 hectares créées à compter du 01/01/2003. Toute extension de ces zones d'intérêt communautaire est considérée d'intérêt communautaire quelle que soit sa surface.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- *Soutien aux organismes contribuant à la création, au maintien et au développement de l'activité économique et de l'emploi. - Création, acquisition, aménagement, gestion d'immobilier et de pépinières d'entreprises quelle que soit leur localisation sur le territoire communautaire.*

#### Aménagement de l'espace

- Constitution de réserves foncières

*Acquisition et gestion de réserves foncières permettant la création de nouvelles zones d'aménagement et de zones d'activités d'intérêt communautaire, ainsi que leur extension, et toute opération reconnue d'intérêt communautaire conformément aux présents statuts.*

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

*Elaboration, planification et programmation de documents stratégiques de développement territorial à l'exception des documents d'urbanisme notamment SCOT, PLU*

#### Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*Création, aménagement et entretien à titre conservatoire des voiries publiques internes des zones d'activités communautaires Création, aménagement et entretien des voies et dépendances classées dans le domaine public des communes membres et ouvertes à la circulation des véhicules motorisés Les dépendances desdites voiries sont les suivantes : la chaussée ; les trottoirs, bordures, caniveaux, parvis, places; les accotements ; les fossés et les bassins d'infiltration dès lors qu'ils assurent la gestion des eaux de la chaussée ; les talus, les parapets, murs de soutènement et ouvrages d'art, dès lors qu'ils sont nécessaires au soutien ou à la protection de la chaussée ; les dispositifs de signalisation horizontale et verticale (y compris le panneau d'entrée de ville) ; les glissières de sécurité ; les pistes cyclables ; les potelets et barrières nécessaires à la mise en accessibilité des arrêts de bus, passages piétons et carrefours. Aménagement et entretien des dépendances des voies départementales en zone agglomérée des communes dans le cadre de conventions passées avec le Conseil Général de Seine et Marne. Création, aménagement et entretien à titre conservatoire des voies vertes telles que définies par le code de la route à l'article R110-2 (route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers). Création d'itinéraires de randonnées d'intérêt communautaire par la mise en place et l'entretien de mobilier de jalonnement (panneaux, signalétique, bancs, tables...) Est considéré d'IC tout itinéraire de liaison entre au moins 2 communes du territoire complémentaire au maillage des circuits des "petites et grandes randonnées".*

- Parcs de stationnement

*Création, aménagement et entretien de parcs publics de stationnement ouverts et gratuits, classés dans le domaine public des communes membres, directement accessibles depuis la chaussée.*

#### Développement touristique

- Tourisme

*Création et gestion d'un Office de Tourisme Communautaire Promotion du patrimoine naturel, bâti, historique (parcs thématiques) et touristique Commercialisation de prestations et de produits touristiques. Aide à la création d'hébergements touristiques dans le cadre des politiques départementales ou régionales Maîtrise d'ouvrage des opérations touristiques d'intérêt communautaire suivantes: Ports de plaisances, haltes fluviales, Maison de la Seine, péniche d'hébergement itinérante, espace aqua-ludique, en partenariat avec les Communes concernées.*

Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Elaboration et suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH)</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Maitrise d'ouvrage d'opérations d'amélioration de l'habitat privé, notamment OPAH, PIG ou toute autre procédure contractuelle</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
77	Syndicat mixte fermé des rus du Val de Seine (257701615)	SM fermé	75 187
77	Syndicat de la région de Montereau Fault Yonne pour le traitement des ordures ménagères (SIRMOTOM) (257701748)	SM fermé	52 746
77	Syndicat mixte fermé aménagement du ru de la vallée de Javot (257701540)	SM fermé	8 760
77	Syndicat mixte des eaux de Varennes sur Seine (257700088)	SM fermé	7 859
77	Syndicat mixte fermé aménagement et entretien du ru de l'Etang (257705269)	SM fermé	5 778
77	Syndicat mixte fermé aménagement de la vallée de la Seine (257701474)	SM fermé	13 889
77	Syndicat mixte d'adduction d'eau de la région de Châtenay sur Seine (257700518)	SM fermé	1 566

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)